



« Maîtriser les techniques de couture et de coupe à plat : Patrons de base » - Partie 2

Public :

Salarié en poste, demandeur d'emploi, entreprise, étudiant

Prérequis :

Savoir lire et écrire, entendre, parler et comprendre le français

Durée de formation :

20 heures
5 jours

Inscription :

Pour toute demande d'inscription, veuillez nous contacter au 0696253758 ou par email : lesateliersdestelle972@gmail.com

Objectifs :

A l'issue de la formation la stagiaire aura acquis les compétences techniques et pratiques essentielles pour la conception et la réalisation de vêtements sur-mesure

Moyens et modalités :

Présentiel

Sessions en présentiel dans une salle équipée. Une série d'exercices pratiques à chaque fin de module afin de vérifier l'acquisition des notions.

Moyens Techniques :

Une salle avec des tables, des chaises, des machines à coudre et spécifiques, éventuellement des supports visuels mis à la disposition par l'entreprise (ordinateur, Velléda, tableau, vidéo-projecteur).

Document actualisé le 08/04/2024



Adaptation et suivi de la formation :

Un suivi de la formation et de l'accompagnement seront réalisés tout au long de la formation. La formation pourra être adaptée pour pallier des difficultés majeures rencontrées par l'apprenant.

Évaluation de parcours :

Le contrôle de connaissances permettant de vérifier le niveau de connaissances acquis, est effectué selon les modalités suivantes :

Une série d'exercices pratiques à chaque fin de module afin de vérifier l'acquisition des notions.

Évaluation du besoin :

Un questionnaire sera proposé pour analyser l'adéquation du besoin de formation avec les formations dispensées.

Test de positionnement :

Un test de positionnement sera proposé pour adapter la formation avec le niveau de connaissance du stagiaire

Validation de votre inscription :

A l'issue de votre candidature, vous recevrez par email une convocation pour participer à la formation accompagner d'un livret d'accueil récapitulant l'ensemble des informations vous permettant de vous préparer.

Délai d'accès :

Un délai minimum et incompressible de 14 jours entre l'inscription et l'accès à la formation est appliqué.

Document actualisé le 08/04/2024



Handicap :

Toutes les formations dispensées à MADAME ESTELLE PLUSTACHE sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Lors de l'inscription à nos formations, nous étudions avec le candidat en situation de handicap et à travers un questionnaire les actions que nous pouvons mettre en place pour favoriser son apprentissage.

Pour cela, nous pouvons également nous appuyer sur un réseau de partenaires nationaux préalablement identifiés.

Coordonnées du référent handicap :

AGEFIPH

Marie-Alice KICHENIN
05 96 71 11 04
rhfmartinique@agefma.fr

MDPH

MDPH 972 1, rue Eugène Eucharis Espace Pythagore 97200 Fort de France
05 96 70 09 95
contact@mdph972.fr

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés

Association APAJH de Guadeloupe
14 Rue Peynier 97100 Basse-Terre

Le Prix :

1600 €.

Financement en CPF : 1800 €

Contact :

Estelle Plustache
lesateliersdestelle972@gmail.com
0696253758

Document actualisé le 08/04/2024

MADAME ESTELLE PLUSTACHE KERLYS, N0 9 IMMEUBLE MARSAN, 97200 - FORT-DE-FRANCE – Siret : 53479515800045 – Enregistré sous le n°02973586597 auprès du préfet de région : Martinique – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. – Naf : 85.59B – TVA : FR54534795158 – RCS : FORT-DE-FRANCE 534 795 158 R.C.S. Fort-de-france – Capital : € – Tel : 0696253758 – Email : lesateliersdestelle972@gmail.com



« Maîtriser les techniques de couture et coupe à plat : Patrons de base » - Partie 2

PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

MODULE 1 : Maîtriser les bases de couture et instructions du patronage - Le short de base

Durée : 10 heures

Objectif :

- Adapter le patron de base du pantalon pour concevoir un short.
- Maîtriser les techniques de coupe, ajustement, et couture adaptées à ce type de vêtement.

Chapitres :

1. **Analyse du patron pantalon de base** : Identification des points clés et adaptations nécessaires pour un short.
2. **Modification du patron** : Ajustement de la longueur et création des pinces ou ceintures selon le modèle souhaité.
3. **Découpe et préparation du tissu** : Techniques de placement et d'épinglage pour une coupe précise.
4. **Assemblage et coutures principales** : Montage des jambes, couture de l'entrejambe et fixation de la ceinture.
5. **Finitions** : Pose de la fermeture éclair, ourlets et détails esthétiques (poches ou surpiqûres).

...

Évaluation module 1

Document actualisé le 08/04/2024



MODULE 2 : Maîtriser les bases de couture et instructions du patronage - La robe de base

Durée : 10 heures

Objectif :

- Partir du patron de base du corsage pour concevoir une robe ajustée ou fluide.
- Appliquer des techniques de couture avancées pour une finition soignée.

Chapitres :

1. **Étude du patron corsage de base** : Analyse des lignes de construction et adaptations pour créer une robe.
2. **Transformation en robe** : Allongement du corsage pour dessiner la jupe, ajustement des pinces ou des fronces.
3. **Découpe et placement du tissu** : Méthodes pour optimiser la coupe et minimiser les pertes de tissu.
4. **Assemblage des parties** : Couture du corsage et de la jupe, raccords précis entre les pièces.
5. **Pose de finitions** : Montage d'une fermeture invisible, pose de doublure ou finition des emmanchures et encolures.

...

Évaluation module 2

Ce programme vous permettra de perfectionner vos compétences en patronage et couture pour des vêtements ajustés, en apprenant des techniques professionnelles et applicables à de nombreux projets.

Document actualisé le 08/04/2024



ACCESSIBILITÉ

En application de l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 et du décret n° 2019-768 du 24 juillet 2019 ce document présente la politique de MADAME ESTELLE PLUSTACHE en matière d'accessibilité numérique.

1. RESPONSABLE ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

Pour veiller continuellement à l'accessibilité des contenus numériques, MADAME ESTELLE PLUSTACHE a nommé un responsable de l'accessibilité numérique.

Celui-ci a pour missions :

- De veiller à la mise en place de processus pour l'accessibilité des contenus numériques ;
- De rendre compte au responsable de la formation des contenus et des services numériques, ainsi que de tout besoin d'amélioration ;
- De s'assurer que la sensibilisation aux exigences de l'accessibilité est encouragée dans l'établissement ;
- D'être l'interlocuteur premier sur tous les sujets d'accessibilité numérique.

2. ACTION DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION

Pour répondre au besoin de sensibilisation et de formation des membres de MADAME ESTELLE PLUSTACHE, un plan de formation sera déroulé sur les trois prochaines années. Ces formations seront réalisées selon la méthode la plus appropriée pour répondre aux spécificités de la formation, soit par des dispositifs à distance synchrones ou asynchrones, soit par des dispositifs en présentiel.

3. GUIDE DES BONNES PRATIQUES

Pour que la prise en compte de l'accessibilité dans la fabrication des contenus et la mise en place des services numériques deviennent des éléments de la qualité, chaque pôle intégrera les bonnes pratiques de l'accessibilité adaptées à ses contenus et outils. Cette adaptation sera issue des expériences faites lors de nos formations.

Document actualisé le 08/04/2024



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Modalités de règlement

Le paiement sera dû en totalité à réception d'une facture émise par l'organisme de formation à destination du bénéficiaire.

Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les bénéficiaires et l'organisme de formation, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, « MADAME ESTELLE PLUSTACHE » est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires. « MADAME ESTELLE PLUSTACHE » ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à « MADAME ESTELLE PLUSTACHE », les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de « MADAME ESTELLE PLUSTACHE ».

Devis et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par « MADAME ESTELLE PLUSTACHE » au Client. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à « MADAME ESTELLE PLUSTACHE » par e-mail. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre « MADAME ESTELLE PLUSTACHE », l'OPCO ou le Client. À l'issue de la formation, « MADAME ESTELLE PLUSTACHE » remet une attestation de formation au Stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, « MADAME ESTELLE PLUSTACHE » lui fait parvenir un exemplaire de la feuille d'émargement accompagné de la facture. Une attestation d'assiduité pour chaque Stagiaire peut être fournie au Client, à sa demande.

Dédommagement, réparation ou dédit

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

Document actualisé le 08/04/2024



- Dans un délai compris entre 2 semaines et 1 semaine avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 semaine et 48 heures avant le début de la formation : 75 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 48 heures avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par « MADAME ESTELLE PLUSTACHE » pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de « MADAME ESTELLE PLUSTACHE ». Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau du(des) participant(s) ou de la dynamique de la session.

Confidentialité et communication

« MADAME ESTELLE PLUSTACHE », le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « MADAME ESTELLE PLUSTACHE » au Client. « MADAME ESTELLE PLUSTACHE » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires. Cependant, le Client accepte d'être cité par « MADAME ESTELLE PLUSTACHE » comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise « MADAME ESTELLE PLUSTACHE » à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

Document actualisé le 08/04/2024



Protection et accès aux informations à caractère personnel

L'organisme de formation s'engage à informer chaque Stagiaire que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de « MADAME ESTELLE PLUSTACHE »
- Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le Stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : « MADAME ESTELLE PLUSTACHE » ou par voie électronique à : « MADAME ESTELLE PLUSTACHE ».

En particulier, « MADAME ESTELLE PLUSTACHE » conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, « MADAME ESTELLE PLUSTACHE » s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

Litiges

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de FORT-DE-FRANCE sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 08/04/2024